



KMPG Audit
Immeuble KPMG
1, cours Valmy
92923 Paris La Défense Cedex
France



Member of
Deloitte Touche Tohmatsu
Constantin Associés
185, avenue Charles de Gaulle
92524 Neuilly-sur-Seine Cedex
France

ETAM DEVELOPPEMENT

Société en Commandite par Actions

67/73, rue de Rivoli
75001 PARIS

Rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions et engagements réglementés

Assemblée générale d'approbation des comptes de
l'exercice clos le 31 décembre 2010



KMPG Audit
Immeuble KPMG
1, cours Valmy
92923 Paris La Défense Cedex
France



Member of
Deloitte Touche Tohmatsu
Constantin Associés
185, avenue Charles de Gaulle
92524 Neuilly-sur-Seine Cedex
France

ETAM DEVELOPPEMENT

Société en Commandite par Actions

67/73, rue de Rivoli
75001 PARIS

Rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions et engagements réglementés

Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2010

Aux Associés et Actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions et engagements réglementés.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions et engagements dont nous avons été avisés ou que nous aurions découverts à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions et engagements. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 226-2 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attache à la conclusion de ces conventions et engagements en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article R. 226-2 du code de commerce relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions et engagements déjà approuvés par l'assemblée générale.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS SOUMIS A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Conventions et engagements autorisés au cours de l'exercice écoulé

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention ni d'aucun engagement autorisés au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale en application des dispositions de l'article L. 226-10 du code de commerce.

CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS DEJA APPROUVES PAR L'ASSEMBLEE GENERALE

Conventions et engagements approuvés au cours d'exercices antérieurs dont l'exécution s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé

En application de l'article R. 226-2 du code de commerce, nous avons été informés que l'exécution des conventions et engagements suivants, déjà approuvés par l'assemblée générale au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

- Nature et objet :

Contrat d'animation intra-groupe : la société Etam Développement S.C.A. facture des frais de direction à certaines filiales du Groupe en France (Etam SCE S.A.S., 1.2.3 S.A.S, Etam Prêt-à-Porter S.A.S., Etam Lingerie S.A.S., Etam S.A., Nortex S.A., Entrepôts Goussainville S.A.S., Entrepôts Compans S.A.S., Elan Industries S.A., Etam Formation S.A.S., Financière Castères S.A.S., Undiz S.A.S.).

- Modalités :

La rémunération facturée par Etam Développement S.C.A. est calculée sur la base des coûts directs et indirects engagés dans le cadre de la prestation, majorés de 9% et répartie proportionnellement au chiffre d'affaires réalisé par chacune des filiales concernées.

Au titre de l'exercice 2010, la société Etam Développement S.C.A. a facturé aux filiales mentionnées un montant de 4 359 181,27 euros.

Paris-La-Défense et Neuilly-sur-Seine, le 13 avril 2011

Les commissaires aux comptes

KPMG AUDIT

Constantin Associés

Département de KPMG S.A.

Eric ROPERT

Associé

Jean-Marc BASTIER

Associé